



Association Point Carré Handicap

Ex Club des Loisirs et d'Entraide

Hôpital Raymond Poincaré - 104 Bd Raymond Poincaré 92380 GARCHES

☎ 01 47 01 09 60 cle5@wanadoo.fr www.apc.handicap.org

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Point Carré Handicap

Hôpital Raymond Poincaré - Salle des spectacles « André Nenna »
mardi 12 mars 2024 à 18 heures 30 sous la présidence de M. Mounir AL RAFEL

Le Président de l'APCH ouvre la réunion en remerciant tous ceux qui ont répondu présents. Il remercie les administrateurs et les adhérents participant à l'Assemblée Générale.

Il a été établi et arrêté une liste des votants à jour de leur cotisation.

Monsieur Elie GRÉGOIRE SAINTE-MARIE est nommé scrutateur de séance et Madame Cindy MARANDON est nommée secrétaire.

Le Président présente l'ordre du jour de l'Assemblée Générale :

L'ordre du jour :

- Nomination d'un bureau
- Rapport moral et financier du Président et de la Trésorière
- Propositions d'économies par le Conseil d'Administration
- Affectation du résultat
- Quitus sur les comptes

Résolution n°1

Le Président présente à l'Assemblée le rapport moral de l'APCH ainsi que les activités ayant eu lieu pendant l'exercice social clôturé :

Depuis un peu plus d'une soixantaine d'années, l'APCH participe, à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches, à l'accueil des hospitalisés et de leurs familles, à l'organisation de loisirs, d'activités ainsi qu'à des stages sportifs en autonomie, l'ADN de l'APCH.

D'une manière plus générale, l'APCH, apporte aux personnes en situation de handicap : écoute, information, soutien et assistance morale et si possible matérielle.

Loisirs et visites :

- Un atelier dessin et jeux de société tous les mardis après-midi avec Martine et Marie-Thérèse
- Les visites au chevet hebdomadaires

Sorties encadrées :

- Une sortie cinéma tous les lundis soir avec Martine et quelques fidèles bénévoles accompagnateurs
- Des sorties culturelles au château de Versailles, sportives à Roland-Garros ou pratiques au salon autistique
- L'accompagnement des enfants de pédiatrie au poney les vendredis, des patients pour des démarches administratives



Association Point Carré Handicap

Ex Club des Loisirs et d'Entraide

Hôpital Raymond Poincaré - 104 Bd Raymond Poincaré 92380 GARCHES

☎ 01 47 01 09 60 cle5@wanadoo.fr www.apc.handicap.org

Evénements :

- La Garchoise : course handi-valides
- La fête de la Musique
- Photos-Party de Noël, Galette, Pâques ...

Le rapport moral présenté est approuvé.

Résolution n°2

La trésorière de l'association présente les comptes annuels ainsi que le rapport financier de l'exercice écoulé. Des réparations coûteuses sur les véhicules pendant cet exercice porte le coût global des 3 véhicules à 7 422€. Un don exceptionnel de 20 300€ voté en 2020 a été réalisé à l'ISPC (Institut de Santé Parasport Connecté).

En 2020, ce don a été voté pour créer un partenariat avec cet Institut et assurer l'avenir et la pérennité des actions de l'APCH en raison de la perspective du déménagement de l'hôpital Raymond-Poincaré à Boulogne, dans les locaux d'Ambroise-Paré. Déménagement repoussé à 2032.

L'exercice enregistre également le paiement, le 3 octobre 2022, du solde des 10 Fauteuils GUS achetés, soit 24.922,60 €, alors que les dons correspondants avaient été encaissés avant le 30/09/22, donc sur l'exercice précédent.

Pour faire le point sur ces fauteuils, il faut regarder l'ensemble de l'opération :

Entre 2021 et 2023, 51.585 € ont été reçus au titre de dons spécifiques pour des fauteuils GUS. En septembre 2022, 10 fauteuils ont été achetés pour un coût global de 50.155,42 €, dégageant donc un écart positif de 1.429,58 €.

Sur ces 10 fauteuils, un a été mis à disposition du Professeur GENET pour lister les pathologies pour lesquelles le fauteuil GUS permettrait d'améliorer le quotidien et faciliterait un retour à l'emploi.

Un autre a été donné au CEFREP (Centre d'Essai des Fauteuils Roulants et de Positionnement).

Le coût de chacun des fauteuils pour l'APCH a été de 4.992,26 € TTC, alors que son prix public est de 7.500 €.

En ce qui concerne les 8 fauteuils restants, qui sont donc intégralement payés, l'APCH doit identifier les personnes bénéficiaires avec l'aide des équipes de soins et des assistantes sociales.

Au Bilan du 30/09/23, ces 8 fauteuils figurent en Charges Payées d'Avance pour 39.938 €.

C'est un stock en réserve, qui sera comptabilisé en Charges quand les fauteuils auront été attribués. Il n'y aura plus d'impact sur la trésorerie, seulement sur le résultat comptable.

Conclusion : La perte de trésorerie ne devrait pas être aussi importante en 2023-2024, puisque le versement de 24.923 € pour solde des fauteuils GUS et le don de 20.300 € à l'ISPC ne se reproduiront pas cette année. Avec la diminution des dons depuis plusieurs années, aggravée par la pandémie et la diminution des legs, les pertes de l'APCH s'accumulent et ne permettront pas à l'Association de durer bien longtemps si rien ne change. Il est cependant possible de faire des économies sur certains postes importants :

- Le maintien du Point Carré en supprimant la version papier, au moins provisoirement, ferait économiser 12.900 €



Association Point Carré Handicap

Ex Club des Loisirs et d'Entraide

Hôpital Raymond Poincaré - 104 Bd Raymond Poincaré 92380 GARCHES

☎ 01 47 01 09 60 cle5@wanadoo.fr www.apc.handicap.org

- Facturer les stages sportifs, non plus à 200 €, mais en fonction du revenu fiscal de référence des bénéficiaires, permettrait une économie substantielle, sans pour autant pénaliser les personnes disposant de peu de moyens financiers
- La suppression des honoraires du Commissaire aux comptes, qui n'est plus requis compte tenu du montant de nos recettes, fera économiser 1.860 €

Ces économies sont indispensables pour assurer la survie de l'association au-delà de 2 ans, mais ne sont pas suffisantes. Des recettes supplémentaires doivent être trouvées.

Plusieurs demandes de subventions sont en cours.

Nous vous renouvelons notre demande de tous contacts que vous pourriez avoir pour l'obtention de dons et de subventions dont nous avons grand besoin.

Affectation du résultat

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice 2022-2023 font apparaître une perte de 113.977 euros.

Il est décidé d'affecter ce résultat au compte Report à Nouveau.

Le rapport financier et les comptes annuels sont approuvés à la majorité.

Sujets divers

- Monsieur Daniel LE MOIGNE et Madame Martine LE MOIGNE annoncent leur démission en qualité de bénévoles et quittent la séance avant le quitus sur les comptes
- Monsieur Philippe GUERIN aborde le sujet des Jeux Paralympiques : l'APCH est déjà en recherche d'invitations pour organiser des sorties avec les patients
- Monsieur José GOMEZ remercie l'APCH d'avoir largement relayé la pétition pour le remboursement des fauteuils roulants et invite celles et ceux qui ne l'ont pas signé à le faire en expliquant l'intérêt

L'ordre du jour de l'Assemblée Générale étant épuisé, la séance est levée à dix-neuf heures quinze.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président, le scrutateur et la secrétaire de séance.

M. Mounir AL RAFEI
Président

M. Elie GREGOIRE SAINTE-MARIE
Scrutateur

Mme Cindy MARANDON
Secrétaire